



Depuis 2012, ce gouvernement, dans la droite ligne des gouvernements précédents, multiplie les attaques contre le monde du travail, les retraités, les fonctionnaires, les services publics, et contribue à augmenter la précarité, le chômage et l'exclusion.

Les lois Macron, Rebsamen ainsi que les projets de refonte du code du travail visent à renforcer les pouvoirs des patrons au détriment des salariés, otages de la crise.

Affichant un simulacre de dialogue social, le premier ministre vient encore de bafouer des règles qu'il avait lui même édictées, en ignorant l'opposition de Solidaires et de la CGT au projet d'accord sur la carrière et la rémunération des fonctionnaires (PPCR).

L'Etat, sous prétexte d'économies, contribue à détruire le service public de proximité en prenant des mesures qui se traduisent par:

- Des suppressions d'emplois (entre 20 et 40 postes par an dans le Bas-Rhin) soit, depuis 2002, 30 000 emplois au plan national, et ça continue!

Cela n'empêche pas Bercy d'envoyer une lettre à chaque contribuable pour lui expliquer combien il aurait payé d'impôts si le gouvernement ne les avait pas baissés: c'est donc le contribuable qui finance cette propagande !

- Le projet de retenue à la source: ce sont les entreprises ou les banques qui opèreront les prélèvements et qui demanderont à être dédommagées pour cette tâche.

De plus, son instauration accentuerait l'inégalité de traitement entre les usagers. En effet les salariés et les retraités seront une fois de plus les seuls concernés.

Enfin il existe un risque réel que certaines entreprises indélicates n'opèrent pas les reversements au budget de l'Etat, comme c'est déjà le cas en matière de TVA.

Cette mesure ne lutte donc en rien contre la fraude à grande échelle qui fait perdre au budget de l'Etat 60 à 80 milliards d'euros par an.

CONSEQUENCES

- Tous les ans, une ou deux trésoreries ferment (Mutzig au 1/1/2016), ou ne gèrent plus l'impôt, obligeant les usagers à se rendre dans un SIP (service des impôts des particuliers) plus éloigné.

- Tous les services sont fermés au public au minimum le vendredi après-midi, voire le mercredi toute la journée.

- Dans certains sites, les agents n'ont même plus le temps de répondre au téléphone.

- Le retard s'accumule, par exemple dans le traitement des déclarations de successions ou des actes sous seing privé traités dans seulement 3 pôles pour tout le Bas-Rhin.

- Le gouvernement veut rendre la déclaration par internet obligatoire. Ceci revient à faire effectuer le travail de saisie par chaque usager, qui sera peut être contraint de se faire aider par un professionnel qu'il faudra rémunérer. D'ores et déjà, consigne est donnée aux agents de ne pas passer trop de temps à renseigner au guichet ou au téléphone: après tout il reste la documentation en ligne et les conseillers fiscaux privés...

CITOYENS, USAGERS, AGENTS, TOUS UNIS CONTRE LA FIN PROGRAMMEE DU

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE